

COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'ALM EVREUX

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 16/09/2020.

Le Président Olivier BRUERE déclare ouverte l'assemblée générale 2020 qui se tient exceptionnellement sur la pelouse de l'entée du gymnase Joliot Curie. Il remercie les membres présents, au nombre de 24, et partage la satisfaction générale de retrouver des amis. Il donne la parole à la trésorière pour présenter le rapport financier remis aux participant.

Rapport financier de la saison 2019/2020.

Géraldine BRUERE donne lecture des comptes dont le résultat sur l'exercice se solde par un positif de 3554,49 €. Avec l'ajout du solde de trésorerie au 30/06/2020 et du solde de caisse, le total financier s'élève à 7542,51€. Ces comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière qui remercie Alexandra de l'ALM pour l'aide apportée.

Rapport d'activité.

Olivier BRUERE donne un compte-rendu pour la saison écoulée: élection d'un nouveau Capitaine, entrée de nouveaux membres au Bureau, légère baisse des effectifs (-7 archers) pour un total de 79 licenciés, . Rappel des manifestations qui ont pu être réalisées avant la crise du Covid: concours de tir en salle des 7 et 8 décembre avec 132 participants, repas de la St Sébastien, saint-patron des Archers, avec une cinquantaine de convives, Tir du Viking les 21 et 22 mars, avec des partenaires appréciés.

Depuis la rentrée, deux concours ont pu se dérouler: un Tir campagne et un Tir nature les 6 et 13 septembre 2020, avec une forte participation.

L'arrêt des activités en salle dès mars 2020, lié au Covid, fait craindre une perte importante des premières années sur la nouvelle saison.

L'accès aux terrains du 14 Juillet et au Boulay Morin ont pu être maintenus durant cette période, pour les archers confirmés, avec des mesures barrières assez strictes. Très peu d'Archers se sont rendus sur ces sites, alors que les démarches pour l'obtention des autorisations ont été très prenantes.

Report du Tir au Roy.

Le Capitaine communique les résultats sportifs de la saison, qui sont moindres en raison de l'arrêt général des activités. En championnat départemental, trois médailles d'Or : Coraline LINGAT, Marie-Flore BARREAU et Jackie LAMARRE.

Deux médailles d'Argent: Selena PETIT et Cyril LABEAU.

En championnat régional, Marie-Flore BARREAU, 2ème et Eléanore BRUERE 3ème.

L'assistance approuve le rapport d'activité.

Perspectives pour la reprise des activités et protocole sanitaire.

Olivier BRUERE est heureux d'informer les participants que le protocole sanitaire soumis à la Ville d'Evreux vient d'être accepté. Un exemplaire du document est remis en séance. Il devra être signé par chacun pour pouvoir pratiquer de nouveau le tir en salle. Son non respect entraînera la suspension immédiate des activités au

sein de la Cie pour l'archer en faute, sans pouvoir prétendre à un dédommagement ou remboursement quelconque, et en attente d'une décision du Conseil d'administration de l'ALM à son égard.

Compte tenu des contraintes liées aux conditions sanitaires, et à la décision de Daniel BES de ne pas reprendre dans l'immédiat son activité de formateur, il a été décidé en Bureau de ne pas recruter de premières années pour cette nouvelle saison, sauf rares exceptions. De même il n'y aura pas de « droit de paille » accordé cette année, afin de privilégier les membres de la Cie.

Daniel BES indique les raisons pour lesquelles il n'a pas souhaité reprendre ses activités de formateur à cette rentrée. Il attire l'attention des archers sur le fait que si un membre est révélé positif de par son activité au Club, ce serait la fin du tir à l'arc jusqu'à la fin de la pandémie.

La reprise des activités au gymnase est envisagée pour la semaine prochaine, sous réserve du bon fonctionnement des inscriptions en lignes devenues obligatoires pour des raisons de traçabilité et de contingentement du nombre des archers simultanément présents.

Renouvellement des membres du Bureau.

Jean MULOT, secrétaire, indique quels sont les membres sortants renouvelables: Guillaume BROSSAULT et Jean HERMIER. Didier LE GOFF devant quitter prochainement la Région se retire du Bureau mais conserve son affiliation à la Cie qui conservera ainsi un arbitre et pourra continuer à organiser des concours. Pas de candidature pour entrer au Bureau en remplacement de Didier LE GOFF. Vote de l'assemblée: Guillaume BROSSAULT et Jean HERMIER sont réélus à l'unanimité.

La séance est levée pour laisser place à une réunion du Bureau qui doit procéder à une élections de ses différents membres.